



## Journée des prisonniers palestiniens : un million de prisonniers depuis 1967

### Description

*Les organisations de défense des droits des prisonnier-es appellent à ce que la journée des prisonnier-es palestinien-nes « transforme la mémoire en action politique », rappelant que leur cause est « une lutte universelle pour la justice et la libération ».*

Par Jo Westphal pour l'Agence Média Palestine, le 17 avril 2026



*Depuis 52 ans, le 17 avril marque un moment fort dans la conscience nationale palestinienne. La Journée des prisonniers palestiniens n'est pas seulement une journée de commémoration : elle est un acte de lutte fédérateur ancré dans une longue histoire de résistance face au*

---

*colonialisme de peuplement violent. Elle r  affirme que nos prisonniers politiques sont l  avant-garde de la lutte pour la libert   et la dignit  .*

Dans une d  claration conjointe, les organisations de d  fense des droits de prisonnier-es appellent    ce que la journ  e des prisonnier-es c  l  br  e aujourd  hui, vendredi 17 avril 2026,    transformer la m  moire en action politique  , rappelant que la cause des prisonnier-es palestinien-es est    une lutte universelle pour la justice et la lib  ration  .

## **Un million de prisonnier-es depuis 1967**

Le 17 avril 1971, Mahmoud Bakr Hejazi   tait lib  r   lors du premier   change de prisonniers entre Isra  l et la Palestine. Ce jour a ensuite   t   d  sign  , en 1974, comme la journ  e des prisonnier-es palestinien-es, c  l  br  e chaque ann  e un symbole de solidarit   nationale et internationale.

Les politiques de d  tention isra  liennes affectent profond  ment la vie des Palestiniens depuis des d  cennies. Selon la Commission palestinienne des affaires des d  tenus et des anciens d  tenus, les forces isra  liennes auraient arr  t   environ un million de Palestiniens depuis 1967, soit environ 20 % de la population palestinienne selon un calcul d   [Al Jazeera](#).

Statistiquement, cela signifie qu  un ou une Palestinien-ne sur cinq a   t   emprisonn  e    un moment ou    un autre. Une   crasante majorit   des familles palestiniennes comprennent au moins un ou une membre qui est ou a   t   emprisonn  e. Ces incarc  rations, leur violence et les difficult  s qui en r  sultent pour les proches du d  tenu-e fracturent les communaut  s et portent des traumatismes    l  ensemble de la structure sociale palestinienne.

Actuellement, plus de 9 600 Palestiniens sont emprisonn  s par Isra  l, dont 5 532 au titre de la   d  tention administrative  , soit sans charge ni proc  s. Ce r  gime de d  tention, largement condamn   par les organismes de d  fense des droits, est massivement utilis   depuis octobre 2023, passant de 540 et 835 pour 2021 et 2022    3 291, 3 661 et 3 629 pour les ann  es suivantes.

342 des prisonnier-es sont des enfants. Selon le Centre palestinien pour la d  fense des prisonniers, Isra  l a d  tenu plus de 55 500 enfants palestiniens depuis 1967, dont 1 700 depuis octobre 2023. Des organisations de d  fense des droits de l  enfant d  noncent que les enfants arr  t  s sont souvent soumis    des tortures physiques et psychologiques, sont interrog  s ill  galement sans la pr  sence d  un-e parent-e ou d  un-e avocat-e, Isra  l profitant de leur d  tention pour en faire des informateur-ices et extorquer de l  argent    leurs familles.

## **Torture et impunit  **

En ce 17 avril 2026 et pour la troisi  me ann  e, cette journ  e est c  l  br  e alors qu  Isra  l proc  de au g  nocide des Palestiniens de Gaza. Outre ses bombardements incessants et son si  ge ill  gal causant une catastrophe humanitaire sans pr  c  dent dans l  enclave, l  arm  e isra  lienne a proc  d   au cours des 28 derniers mois    une campagne d  arrestations arbitraires et d  enfermement dans des conditions toujours plus brutales.

L  organisme Euro-Med d  voilait, dimanche dernier, un rapport attestant qu  outre les actes de torture largement document  s, les privations de nourriture, d  eau et de soins, les prisonnier-es de

---

Gaza emprisonnés sont exposés à des pratiques systématiques de torture sexuelle, comme nous le rapportons dans cet article de [Agence Média Palestine](#).

Quelques jours après la parution de ce rapport, le journal *Haaretz* a révélé que cinq soldats accusés du viol d'un prisonnier palestinien auraient été autorisés à reprendre leur service, après que les charges contre eux ont été abandonnées malgré les preuves vidéo accablantes.

Les organisations de défense des droits humains ont unanimement condamné cette décision de justice, Amnesty International la décrivant comme « un nouveau chapitre scandaleux dans la longue histoire du système judiciaire israélien, qui accorde l'impunité aux auteurs de crimes graves contre les Palestiniens ».

« Depuis le début du génocide perpétré par Israël contre les Palestiniens dans la bande de Gaza occupée, et malgré des preuves accablantes de tortures et d'abus généralisés, y compris de violences sexuelles, à l'encontre des Palestiniens dans les centres de détention israéliens, un seul soldat israélien a jusqu'à présent été condamné pour avoir torturé un détenu palestinien », a ajouté Amnesty International dans un communiqué.

### Israël légalise les assassinats

Cette journée des prisonnier-es palestinien-nes intervient alors que « le parlement de l'occupant a voté en faveur d'une loi effroyable visant à exécuter les prisonniers palestiniens, légalisant ainsi leur assassinat. Cette loi est indissociable de la structure d'extermination et constitue un prolongement des politiques d'effacement ethnique menées contre le peuple palestinien », note l'organisation palestinienne de défense des droits des prisonniers [Addameer](#).

Tout au long de la semaine et demain encore, les Palestinien-nes appellent à des manifestations à travers la Cisjordanie occupée, pour dénoncer les conditions de détention de leurs proches détenus et s'opposer à l'application, prévue fin avril, de cette nouvelle loi légalisant la peine de mort pour les Palestinien-nes jugés coupables du meurtre d'un-e citoyen-ne israélien-ne. Plusieurs ONG et opposant-es à cette loi sur la peine de mort ont déposé un recours devant la Cour suprême israélienne, dans l'espoir qu'elle invalide le texte.

Si cette loi n'est a priori pas rétroactive et ne concernerait donc pas les prisonnier-es condamnés dans le passé, les familles, qui n'ont plus de droit de visite depuis le 7 octobre 2023, redoutent tout de même le pire. « Chaque jour, l'occupation tue nos jeunes, mais ils voulaient une décision officielle, pour en exécuter davantage », confie la mère d'un prisonnier à *RFI*.

Si la peine de mort n'était jusqu'ici pas officiellement permise, au moins 89 prisonnier-es sont mort-es en détention depuis le début du génocide, suite aux mauvais traitements et au déni de soin. Les organisations de défense des droits et la société civile palestinienne craignent que cette nouvelle loi renforce encore l'impunité de ces meurtres extra-judiciaires.

« Ce n'est pas compliqué, depuis que la loi sur la peine de mort a été adoptée, je ne peux plus dormir », poursuit un autre mère. « J'ai pensé sans arrêt. Je tiens avec du café. J'ai très peur pour mon fils, et n'importe quel prisonnier que je considère comme mon fils, un fils de mon pays. »

**date crĂ©e**  
2026/04/17